

DURÉE

84 heures en présentiel (4x4x4 jours) + travail intersession estimé à 21 heures

PUBLIC

Formateur d'organisme de formation, Formateur d'établissement de soins (hôpitaux, cliniques, EHPAD, MAS.... Les activités physiques, dans ce secteur, consistent notamment à aider des personnes aux capacités physiques souvent défaillantes à se déplacer, générant efforts et postures contraignantes. Disposer de capacités relationnelles, d'animation et d'expression. Il est par ailleurs fortement conseillé de participer préalablement à la formation d'acteur PRAP.

PRÉ REQUIS

- Préalablement à la formation de Formateur PRAP, le candidat doit :
Disposer de capacités relationnelles, d'animation et d'expression,
- Fournir une attestation de réussite du parcours d'autoformation @01001 « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » ou de suivi de la formation « Obtenir des compétences de base en prévention » faite par les services prévention des caisses régionales de Sécurité sociale. Il est également souhaitable qu'il sache utiliser un logiciel de traitement de texte et un logiciel de présentation.
- Il lui est par ailleurs fortement conseillé de participer préalablement à la formation d'acteur PRAP.

COÛT

Nous consulter

LIEU

- Dans nos locaux, en Inter-entreprises
- Dans votre établissement (Groupe max 10 pers.)

DATES

Calendrier disponible, en Inter-établissements
A votre convenance, en Intra-établissement

ÉVALUATION ET VALIDATION

Certificat de formateur PRAP 2S délivré suite aux épreuves certificatives favorables. Le formateur PRAP 2S est par équivalence formateur PRAP IBC

*Maintien et Actualisation des Compétences FO
PRAP 2S : Tous les 36 mois*

OBJECTIFS

Elaborer un projet de formation-action PRAP intégré à la démarche de prévention de l'établissement

Observer et analyser les risques liés à l'activité physique dans le cadre d'une situation de travail afin de proposer des pistes d'amélioration et de suivre leur mise en place
Organiser, animer et évaluer une formation-action des salariés à la prévention des risques liés à l'activité physique

PROGRAMME

1- Accompagner l'établissement dans sa démarche de prévention et dans l'évaluation et l'expression de ses besoins de formation action PRAP

Elaborer un projet de formation action PRAP en tenant compte de la spécificité de l'établissement

Mobiliser les différents acteurs et assurer la promotion d'une formation action PRAP

2-Analyser les risques liés à l'activité physique d'une situation de travail, dans le but de proposer des pistes d'amélioration

Déterminer d'éventuelles pistes d'amélioration (techniques, organisationnelles et humaines) permettant de supprimer ou réduire les risques identifiés)

Construire un plan d'action d'amélioration des conditions de travail en rapport avec le projet de prévention de l'établissement

3-Appréhender et situer l'intérêt et les limites des principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort dans les situations de manutentions manuelles (gestes et postures)

Choisir et mettre un accompagnement à la mobilisation du bénéficiaire

4-Concevoir et organiser une formation action PRAP

Animer une séquence de formation en prenant en compte les caractéristiques d'un public adulte en formation

Utiliser différentes méthodes d'évaluation

Assurer ou faire assurer la gestion administrative d'une session de formation action PRAP

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Expositive, découverte, interrogative, démonstrative, applicative

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Vidéo projecteur, ordinateur, tableau blanc, documents de référence de l'INRS, matériel de manutention des personnes : Lits médicalisés, fauteuils roulants, draps de glisse, 1 souève personne...